

elec expo

15^e Salon International de l'Électricité de l'Éclairage de l'Électronique et de l'Automatisme Industrielle

www.elecexpo.ma

EneR Event

10^e Salon International des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique

www.ener-event.ma

Tronica Expo

9^e Salon International de l'Électronique, la Sécurité électronique, le Bâtiment Intelligent, l'Avionique, la Micronique et l'Aéronautique

www.tronica-expo.ma

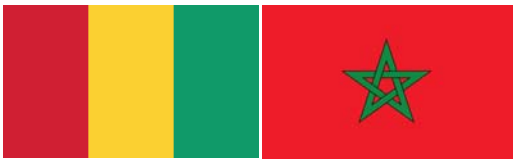
02 - 05 NOVEMBRE 2022

PARC D'EXPOSITION MOHAMMED VI EL JADIDA

ORGANISATEUR: Fenelec
ORGANISATEUR DÉLEGUE: GLOBAL

AID MUBARAK

22 CONVENTIONS DE PARTENARIAT À SIGNER À CONAKRY LE 26 MAI 2022



A l'occasion du Salon elec expo 2021, l'AMDIE et la FENELEC ont invité une trentaine d'entreprises d'Afrique subsaharienne. L'Etat leur a offert l'aérien et l'hébergement. En plus de la visite de tous les stands du Salon, la participation au programme scientifique et aux rencontres d'affaires B to B, leur programme les a emmenés à visiter des sites de sociétés membres de la FENELEC pour se rendre compte sur place de leur savoir-faire tant en fabrication de matériel électrique qu'en ingénierie de son installation. Ainsi, des acquisitions de matériel et des projets ont-ils été conclus. Le cas le plus frappant est celui de la délégation Guinéenne de l'Association des Entrepreneurs en Electricité AEEG dont quatre de ses grands élus ont choisi de rester au Maroc alors que son espace aérien s'est refermé au lendemain de la clôture du Salon.

Durant six semaines et en étroite collaboration avec la FENELEC, ils ont tenu des séances de travail avec tous les fabricants et installateurs dont le savoir-faire est susceptible d'intéresser la République de Guinée qui présente un taux moyen d'électrification de 18% environ.

A leur retour au bercail, une commission adhoc a analysé les offres de toutes les entreprises marocaines et le Conseil d'Administration de l'AEEG en a choisi deux par filière avec lesquelles il va travailler.

Ainsi, le Mercredi 26 Mai prochain, l'AEEG signera 22 conventions de partenariat avec autant de sociétés membres de la FENELEC autour d'une manifestation qui durera trois jours à Conakry où toutes les Administrations et tous les opérateurs attendent de pied ferme leurs homologues marocains.

Les relations fraternelles et séculaires entre le Royaume du Maroc et la République de Guinée, réchauffées et consolidées successivement par Feu le Roi Mohammed V, Feu le Roi Hassan II et Sa Majesté le Roi Mohammed VI seront consolidées d'avantage par ce partenariat dans le secteur énergétique entre les opérateurs privés des deux pays.

La FENELEC remercie l'AMDIE pour son soutien indéfectible à son ouverture à l'international.

Flambée des matières premières : mobilisation de la FENELEC et réponse du Gouvernement.

La FENELEC s'est fortement mobilisée depuis l'apparition des prémices de la crise liée à la Flambée des Prix des Matières Premières FPMP. la Fédération a initié dès 2021 des rencontres avec certains principaux donneurs d'ordres de la profession afin de les sensibiliser et trouver des solutions à cette situation qui s'est aggravée par la guerre en Ukraine.



Récemment, à l'issue de la réunion plénière de tous les membres de la FENELEC en date du 24/03/2022 et celle du groupe de travail du 28/03/2022 au sujet de la FPMP, le Président de la FENELEC s'est entretenu avec le Président de la CGEM sur le sujet et lui a adressé une lettre avec les propositions issues des deux rencontres susmentionnées et qui sont :

- ▶ Introduire un moratoire immédiat de 6 mois, interdisant les mises en jeux des cautions définitives pour retard de travaux et/ou non démarrage des travaux
- ▶ Introduire un moratoire immédiat et de 6 mois interdisant l'application de pénalités de retard
- ▶ Introduire une formule de révision des prix pour les contrats en cours d'exécution où le maître d'ouvrage ne peut pas suspendre et / ou reporter l'achèvement des travaux. L'index des révisions des prix devrait prendre en considération les cours actuels et réels des Matières Premières.
- ▶ Donner la possibilité aux entreprises soumissionnaires ou adjudicatrices de réviser les prix ou de se rétracter pour les offres aux AO même si les délais d'option sont valides, et sans mise en jeu de leur cautions de soumissions.

Maroc- Arabie Saoudite: les priorités de la coopération définies



Le Conseil d'Affaires maroco-saoudien s'est tenu le lundi 18 Avril 2022 à Djeddah. Une centaine d'hommes d'affaires marocains y ont rencontré leurs homologues saoudiens.

La FENELEC était représentée par son Président M. Ali EL HARTI, et 2 Past-présidents M. Réda SEKKAT et M. Abdellaziz TAARIJI. Ils ont participé aux activités du Conseil et ont appuyé le partenariat entre notre Fédération et son homologue saoudienne.

De son côté, le Ministre de l'Industrie et du Commerce M. Ryad MEZZOUR qui présidait la délégation marocaine, s'est entretenu avec le Ministre Saoudien du Commerce, Majid ben Abdullah Al QASABI, sur les moyens de renforcer les échanges commerciaux bilatéraux et définir les priorités de la coopération économique entre les deux pays.

FENELEC à la 4ème Edition Industry Meeting Days 2022 à Tanger

La ville du Détroit a accueilli le 1er avril 2022, la 4ème Edition de Industry Meeting Days, jumelée à la 2ème Edition des Industry Meeting Awards, dans une salle archicomble, en présence du Ministre l'Industrie et du Commerce, du Ministre de l'Inclusion Economique et de la PME et des Compétences, et du Président du Conseil régional de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Partenaire de cet évènement, la FENELEC a exposé via son stand, le savoir-faire des membres de la Fédération et a fait la promotion du Salon elec expo 2022.



Suite sur Page 1

Flambée des matières premières : mobilisation de la FENELEC et réponse du Gouvernement.

La FENELEC a ensuite envoyé une note (relatant le contexte actuel, l'impact de cette FPMP recensé auprès des membres et les propositions de la Fédération) aux Ministres de l'Economie & des Finances, de l'Industrie & du Commerce et de l'Équipement & de l'Eau.

La combinaison des efforts de la FENELEC, de la CGEM et de ses autres fédérations a abouti au résultat matérialisée par la circulaire du Chef de gouvernement, en date du 18/04/2022, qui relate un ensemble de mesures pour accompagner les entreprises en difficulté à cause de cette flambée :

1. Prolongation des délais d'exécution de six mois
2. Restitution des pénalités de retard
3. Résiliation sans confiscation de garanties
4. Mise en place d'une spéciale commission pour statuer les éventuels retard de mise en place de ses mesures
5. Introduction de la révision des prix
6. Accélération des paiements des montants des travaux
7. Apurement des transactions en cours de projets terminés, afin d'accélérer la restitution des cautions définitives
8. Ajournement partiel ou total des travaux pour les entreprises ayant des difficultés d'exécution des marchés liées à la conjoncture actuelle.

La FENELEC a accueilli avec satisfaction les mesures annoncées par le Chef de gouvernement qui s'alignent parfaitement sur ses propositions et appelle à une grande réactivité des différentes parties prenantes pour leur mise en application, afin de permettre aux entreprises, notamment les TPME de résister à cette conjoncture économique rude et de préserver leurs emplois.

Suite sur Page 1

FENELEC à la 4ème Edition Industry Meeting Days 2022 à Tanger

Tenue sous le thème « la souveraineté industrielle, énergétique, sanitaire, alimentaire au service du développement des territoires, de l'investissement et de l'emploi », cette manifestation a contribué à créer une synergie entre les pouvoirs publics et les parties prenantes du secteur industriel autour de la Souveraineté industrielle.

Cette manifestation a pu mobiliser les pouvoirs publics, ainsi que les acteurs et les décideurs territoriaux, industriels et sociaux dans une tribune de concertation pour dessiner les contours d'une déclinaison adéquate et efficace des nouvelles priorités nationales du secteur industriel.

M. Ali EL HARTI Président de la FENELEC a brillé par son intervention au keynote sur « la souveraineté énergétique : le nerf de la guerre ». Promouvoir le Made in Morocco, préparer les entreprises nationales pour intégrer la Zlecaf, profiter du potentiel des Énergies renouvelables pour assurer la souveraineté énergétique, sont les messages forts du Président EL HARTI dans son allocution.

Cet événement a vu la remise d'un total de 14 trophées des prix de l'Industrie dans différentes catégories. Le PMI Award, récompensant la TPME industrielle aux résultats les plus prometteurs, est revenu à la société SMAMTEC membre de la FENELEC et remis à son DG Rachid MJAHAD.

Filière Eclairage de FENELEC reprend du service

Après une longue période de relâche, la Filière Eclairage de FENELEC a tenu sa réunion en présentiel au siège de la Fédération le Mardi 19 Avril 2022.

La filière a connu un certain relâchement en raison de la pandémie liée au Covid19, mais aujourd'hui et plus que jamais elle est interpellée par des sujets de haute importance pour les professionnels de l'éclairage (Valeur en douane, CoC, normalisation, formation, ...).

La réunion de dynamisation de la Filière Eclairage s'est tenue en date du 19 Avril 2022 au siège de la Fédération.



Suite sur Page 1

Maroc- Arabie Saoudite : les priorités de la coopération définies



Le Ministre Saoudien a mis en exergue l'importance de l'intensification des réunions entre les responsables gouvernementaux et les représentants du secteur privé des deux pays, et le développement des investissements saoudiens au Maroc, qui s'élevaient à 240, ainsi que les investissements marocains en Arabie Saoudite au nombre de 11. Il a aussi relevé l'importance d'investir dans le capital humain en augmentant le nombre de travailleurs marocains en Arabie saoudite, actuellement au nombre de 22.000 à près de 500.000.

Pour sa part, le Ministre marocain a passé en revue les opportunités d'investissement offertes par le Maroc et les énormes potentialités d'investissement au Royaume, en l'occurrence sa situation géographique, sa main-d'œuvre qualifiée, ainsi que les accords de libre-échange signés avec l'Union européenne, les États-Unis et nombre de pays arabes. Il a indiqué que les deux parties ont convenu de travailler sur un certain nombre de chantiers, en particulier l'innovation, le capital humain et le chantier de compétitivité intégrée entre les systèmes industriels des deux pays en vue d'entrer sur les marchés avec une double valeur ajoutée.

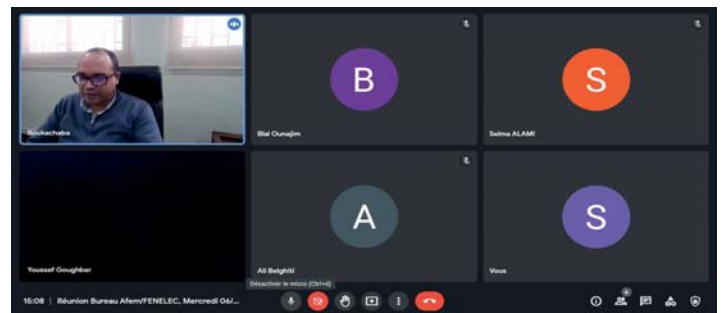
Le Ministre a, en outre, mis l'accent sur l'importance de travailler sur le système logistique afin de créer une ligne maritime entre les deux pays, appelant les deux parties à travailler ensemble pour réduire le coût exorbitant du transport maritime.

À l'invitation du Président EL HARTI, la partie saoudienne se rendra au Maroc en Juin prochain et une mission d'hommes d'affaires de la FENELEC sera organisée en Arabie Saoudite ultérieurement, avec le soutien de SE l'Ambassadeur du Maroc dans ce pays.

Réunion mensuelle des Fabricants Afem/FENELEC

Les industriels membres du Bureau Exécutif de l'Association des Fabricants Afem/FENELEC a tenu sa réunion mensuelle par visioconférence, en date du Mercredi 6 avril 2022, sous la présidence de M. Mohamed BOUKACHABA qui rappelle les sujets retenus à l'occasion de la plénière de l'Association notamment :

- ▶ La décarbonation de l'industrie électrique.
- ▶ Le déblocage des fonds pour l'Etude Sectorielle.
- ▶ La préférence nationale.
- ▶ La participation active des Fabricants à la prochaine édition du Salon elec expo qui se tiendra du 2 au 5 Novembre 2022 au parc d'exposition Mohamed VI à El Jadida.



Les membres du Bureau se sont exprimés sur les dossiers prioritaires à traiter lors de l'exercice 2022 et qui convergent vers la décarbonation et la préférence nationale. Les membres du Bureau s'accordent sur la nécessité de la coordination de l'action de la FENELEC avec d'autres acteurs du paysage économique de notre pays afin de peser sur ces deux dossiers qui présentent un enjeu de taille pour les Fabricants.

La définition d'une proposition collégiale pour la révision de la valeur de référence de la Douane sur les importations, le problème des produits non conformes ne respectant pas la réglementation (étiquetage, Cmim), la formation, la normalisation, la sensibilisation des consommateurs industriels et particuliers sur les solutions éclairages et de l'efficacité énergétique ...etc sont autant de sujets chauds auxquels la profession de l'éclairage devra faire face.

Le chantier prioritaire demeure sans conteste l'examen des valeurs de références relatives à l'éclairage LED. Dans le même sillage, et tel que stipulé dans la convention FENELEC-ADII, un travail de sensibilisation et de formation des agents de la Douane est nécessaire pour mieux comprendre la particularité des produits éclairages et les aider à faire le distinguo entre les produits destinées à l'éclairage publique, résidentiel ou particuliers afin d'appliquer la valeur appropriée.

Formation - Optimisation des contrats d'assurance à l'international

La FENELEC a organisé une formation de 3 jours au bénéfice de ses adhérents, du 12 au 14 Avril 2022 sous le thème "Optimisation des contrats d'assurance à l'International : Maitrisez vos risques, Améliorez vos garanties et Payez moins »

En effet, la charge « primes d'assurance » représentant de 4 à 6 % du chiffre d'affaires des entreprises, est relativement lourde par rapport aux bénéfices escomptés.

Pour réduire considérablement cette charge, il est nécessaire de comprendre la lecture des contrats d'assurances, de savoir les adapter aux risques auxquels l'entreprise est exposée afin de protéger son patrimoine humain, immobilier, industriel, financier et roulant, de défendre ses intérêts et droits auprès des assureurs, et enfin de payer moins de primes.



Les objectifs de la formation est d'approfondir les connaissances relativement à :

- 1 La réduction des coûts annuels d'assurances à l'international d'une moyenne de 15% à 20% en négociant mieux les primes et avantages des contrats d'assurances.
- 2 La maîtrise des risques de toute la chaîne de valeur : Usine ou dépôt, machines, stocks, matériel roulant, ressources humaines, logistique de transport,
- 3 La gestion optimale des sinistres en cas de survenance : gain de temps et d'argent.

Au bénéfice de 10 responsables à l'export membres de la FENELEC, la formation est assurée par Monsieur Alae EL M'RABET, Associé - consultant à « OMAM », Cabinet spécialisé en formation, conseil et gestion des projets. A l'issue de la formation, es attestations ont été remises aux bénéficiaires.

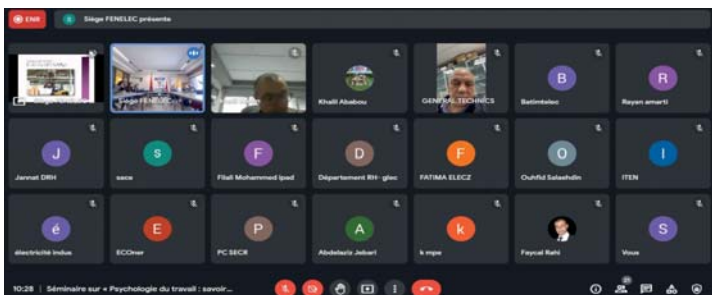
« Psychologie du travail : savoir recruter et savoir prévenir les risques »

Tel est l'intitulé du séminaire dispensé au bénéfice d'une trentaine de membres de FENELEC en date du 26/04/2022.

En effet, si on rajoute les séquelles de la période de crise économique aux mauvaises pratiques en matière de sécurité et de santé au travail, les résultats risquent de coûter cher à l'entreprise.

La prévention contribue à offrir un environnement de travail valorisant, sans stress, favorable à un développement positif et enrichissant des ressources humaines et participe à protéger la vie, préserver l'intégrité, maintenir les travailleurs en santé face aux risques d'accidents et de maladies.

Avec la diversité des risques auxquels sont soumis les salariés, il existe autant de thèmes de formation pour développer leur compétence de prévention. Les tests de personnalité et psychotechniques ont pour vocation d'apporter des indications afin de pouvoir placer le curseur au regard des attentes du poste et de prévenir les incidents.



C'est pour ces raisons que la FENELEC a organisé en partenariat avec le CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE et A3P CONSULTING ce séminaire qui a traité de plusieurs sujets, en l'occurrence : la psychotechnique au service de l'industrie, l'historique des tests, les applications industrielles (cas du Maroc), les batteries dites de sécurité (Exigences du poste/ Batterie de tests), la gestion du stress en milieu professionnel, le contrôle de proximité, les analyses comportementale et Relationnelle, l'identification des comportements et attitudes dangereux.

La décarbonation, un chantier crucial

La décarbonation en tant que levier de croissance durable a été au cœur d'une rencontre organisée le 12/04/2022 par la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) en partenariat avec le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) International, le Club des chefs d'entreprises France-Maroc, Zenata écocité, le groupe Suez environnement et CIH Bank. La FENELEC y a pris part.



La rencontre a été l'occasion pour les participants de dresser le bilan du processus de décarbonation engagé aussi bien par le Maroc que par la France, à l'aune des Objectifs de développement durable (ODD) ainsi qu'aux orientations de la Stratégie nationale de développement durable et des recommandations du nouveau modèle de développement.

A l'occasion de cette rencontre, les principaux chantiers engagés par le Royaume ont été mis en avant par Mme Leila BENALI, Ministre de la Transition Energétique et du Développement Durable. Elle a dévoilé que son département a entamé la mise en œuvre d'un portefeuille de projets visant à doter les zones industrielles du pays en projets d'énergies renouvelables. Un programme mis en œuvre en concertation avec le ministère de l'Industrie et du Commerce.

De son côté, M. Ryad Mezzour, Ministre de l'Industrie et du Commerce, a réitéré les engagements de son département à appuyer les initiatives et projets de décarbonation des petites et moyennes entreprises industrielles via le programme d'accompagnement «Tatwir croissance verte». Il a souligné l'importance de l'indépendance énergétique dont la réalisation est tributaire du développement de nouvelles filières et écosystèmes à l'instar des industries éoliennes, solaires et d'hydrogène vert.

Le président de la CGEM a réitéré l'implication du secteur privé et son rôle clé, en particulier dans le déploiement de solutions de décarbonation à travers les financements qu'il peut mobiliser et les innovations technologiques qu'il peut générer. La confédération déploie des activités de sensibilisation et de formation en vue d'accompagner les entreprises dans leur démarche de décarbonation et de se préparer au mieux à l'entrée en vigueur du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières.

Label Made in Morocco

Le Made In Morocco se présente désormais comme principale action à mettre en œuvre pour développer notre production locale et nous protéger des chocs liés à la rupture de la chaîne d'approvisionnement à l'international, que nous avons vécu avec la crise sanitaire et le conflit géopolitique actuel .

Dans ce sillage, le Ministère de l'Industrie et du Commerce a développé un projet de label à déployer dans les semaines à venir pour rassurer le consommateur de la qualité du produit marocain, positionner le produit marocain sur la scène internationale, encourager la valeur ajoutée locale et la promotion de la production, et associer l'origine à la qualité.

Une réunion de travail s'est tenue le mardi 26 avril 2022 au siège de la Confédération avec les représentants du Ministère dans le but de statuer sur le cahier des charges dudit label.

Ce projet de label a fait au préalable l'objet d'une réunion sommaire de présentation à la CGEM le 1er mars 2022, qui a permis de soulever plusieurs remarques sur l'approche adoptée par le Ministère et sur le design du nouveau label.

Commission d'Agrément Entreprise de l'ONEE

La Commission d'Agrément Entreprises de l'ONEE-Branche électricité s'est réunie le jeudi 7 avril 2022, en présence du représentant de la FENELEC.

La Commission a traité plusieurs dossiers répartis entre nouvelles demandes, renouvellements et extensions d'agréments.

Nous appelons à nouveau nos membres prétendant à ces agréments, à confier la constitution de leurs dossiers à un personnel qualifié maîtrisant à la fois l'aspect administratif et l'aspect technique

Rencontre avec le Conseil de la Concurrence

Une séance de travail s'est tenue le Mardi 19 avril 2022 au siège du Conseil de la Concurrence à Rabat ; elle s'inscrit dans le cadre de la coopération continue entre la CGEM et le Conseil pour une concurrence économique saine et loyale.

Cette rencontre était l'occasion d'échanger autour du nouveau « guide de la mise en conformité des entreprises au titre de la concurrence », mais également de partager les préoccupations des industriels.

L'objet de ce guide est d'orienter les entreprises et les organisations professionnelles pour se doter d'un programme de conformité au droit de la concurrence, que ce soit sur une base autonome ou en l'intégrant à une politique plus globale de conformité aux règles et normes en vigueur (corruption, financement d'activité illicites, blanchiment d'argent, protection des données personnelles...).

Le guide du Conseil de la Concurrence fournit aux entreprises et aux organisations professionnelles le cadre général et les outils nécessaires pour construire un programme optimal de conformité au droit de la concurrence. Il offre des recommandations se focalisant sur les étapes pratiques que peuvent suivre les entreprises pour développer une vraie culture de conformité qui tient compte des bonnes pratiques.

Ce guide permet aussi d'aider les entreprises à saisir les opportunités que leur offre une concurrence libre et loyale pour améliorer leurs compétitivités, développer leurs innovations et faciliter leurs accès aux marchés et aux ressources.

Le Conseil a organisé une série de rencontres avec le monde des affaires pour donner des explications, répondre aux préoccupations des opérateurs en la matière et d'interagir, entre autres, sur les opérations de fusions acquisitions, de concentration et sur les modalités opérationnelles qui permettent de bien travailler avec le Conseil.

Programmes ISTITMAR- CROISSANCE et MOUWAKABA Edition 2022.

L'Agence Nationale pour la promotion de la Petite et Moyenne Entreprise, Maroc PME, lance l'appel à projets de l'édition 2022 des programmes ISTITMAR- CROISSANCE et MOUWAKABA. L'objectif est de sélectionner et de soutenir les entreprises à fort potentiel de croissance, ayant un chiffre d'affaires inférieur à 200 MDH, et disposant d'un projet d'investissement créateur de valeur ajoutée et d'emplois et/ou souhaitant le renforcement de leur compétitivité et l'amélioration de leur productivité.

- ▶ Le programme **ISTITMAR- CROISSANCE** consiste en une **prime de 20%*** du montant total de l'investissement plafonnée à **10 MDH**.
*+5% du montant total de l'investissement pour les PME désirant s'installer hors axe Casablanca-Tanger.
- ▶ Le programme **MOUWAKABA** consiste en une prise en charge allant jusqu'à 80% du coût de l'accompagnement personnalisé assuré par des prestataires qualifiés référencés par Maroc PME.

Les entreprises intéressées par ces programmes sont invitées à formuler leur demande d'adhésion via les liens suivants :

- ▶ Pour ISTITMAR- CROISSANCE : www.marocpme.gov.ma/jjsr-lmokawala-istitmar
- ▶ Pour MOUWAKABA : www.marocpme.gov.ma/jjsr-lmokawala-mowakaba

Le dépôt final du Dossier d'appel à projets, envoyé en retour à la candidature, doit se faire avant FIN OCTOBRE 2022

Les demandes devront être déposées au bureau d'ordre digital de Maroc PME contre un accusé de réception, à partir du lien internet suivant : services.marocpme.gov.ma

Le réseau AEWEN-Africa Europe Water & Energy Network

L'Amisole/FENELEC est en discussion avec les partenaires du projet européen AEWEN (Africa Europe Water & Energy Network).

Ce réseau sera principalement composé de PME européennes et d'entreprises de trois pays africains (Maroc, Sénégal et Tunisie) qui souhaitent coopérer sur des solutions dans les secteurs de l'eau et de l'énergie.

Il est également ouvert aux réseaux d'entreprises et d'innovation, aux Centres de recherche et de technologie ainsi qu'aux Organismes de développement économique.

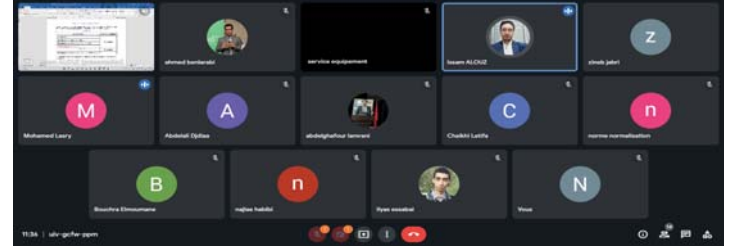
Le réseau est en train de se constituer. Des entreprises belges, françaises, italiennes et espagnoles l'ont déjà rejoint. <https://aewenproject.eu>

Le projet organisera des rencontres B2B, des webinaires, des missions en Europe, au Maroc, au Sénégal et en Tunisie, afin de donner l'opportunité aux membres du réseau de lancer des collaborations fructueuses.

Un courrier est adressé dans ce sens à tous les membres de la Fédération pour s'inscrire et rejoindre ce réseau.

2ème Réunion du comité consultatif de la marque NM Panneaux Photovoltaïques

Après la 1ère réunion tenue en date du 18/01/2022, le comité consultatif pour la marque NM Panneaux Photovoltaïques a tenu une 2ème réunion en distanciel le 19 avril 2022 en présence de Monsieur LASRY Administrateur de l'Amisole/FENELEC.



Cette réunion a été consacrée à la poursuite de l'examen du projet de règles de droit d'usage de la marque NM pour les panneaux photovoltaïques relevant des normes NM CEI 61215 (série) et NM CEI 61730 (série).

A la lumière des discussions engagées, les différents protagonistes ont examiné et validé les commentaires reçus. Une autre réunion sera programmée pour examiner la dernière version et lancer le processus de certification.

A rappeler que ces règles de certification NM précisent les conditions de gestion de la marque NM pour les modules photovoltaïques qui sont établies par l'Institut Marocain de Normalisation (IMANOR) après consultation des différentes parties intéressées.

Riches activités de normalisation et certification au niveau national et international

La FENELEC travaille en étroite collaboration avec l'Imanor et informe instantanément et constamment ses membres de toutes les activités liées à la normalisation et certification nationale et internationale, le mois d'Avril 2022 ne fait pas exception.

▶ Activités de normalisation nationale :

- La Commission de Normalisation des Systèmes de Management (CN-44) a lancé en date du 05/04/2022 une consultation en ligne pour initier l'examen de 12 Projets de Normes Marocaines (PNM) relatifs principalement aux Systèmes de management de l'énergie, Qualité et management, Sécurité de l'information, cybersécurité et protection de la vie privée. **Le 26/04/2022 est la date butoir fixée par l'Imanor pour recevoir les commentaires.**
- La Commission de Normalisation des Produits et Equipements relatifs aux Energies Renouvelables (CN-38) a lancé en date du 06/04/2022 une consultation en ligne pour initier l'examen de 22 Projets de Normes Marocaines (PNM), 2 Projets de Documents Normatifs Marocains (PDNM) et confirmer 6 Normes Marocaines (NM) relatifs principalement aux Systèmes de génération/production d'énergie éolienne, Énergie marine, Dispositifs/système photovoltaïques. **Le 28/04/2022 est la date butoir fixée par l'Imanor pour recevoir les commentaires.**

▶ Activités de normalisation internationale :

- L'Imanor qui représente le Maroc auprès de l'ISO est membre « P » de plusieurs comités, a le droit d'émettre des commentaires sur les projets de normes élaborés par ces comités et a l'obligation d'émettre la position du Maroc sur ces documents avant leur publication définitive.

A ce titre nous vous informons de l'élaboration de deux normes par les deux sous-comités suivants :

le sous-comité ISO/TC 176/SC 3 chargé de la normalisation dans le domaine des techniques de soutien, a élaboré le projet de spécification technique ISO/CD 10009 : Quality Management – Guidance for quality tools and their application. **Le 17/05/2022 est la date butoir fixée par l'Imanor pour recevoir les commentaires.**

le comité ISO/TC 224 chargé de la normalisation dans le domaine des systèmes et services relatifs à l'eau potable, à l'assainissement et à la gestion des eaux pluviales, a élaboré le projet de norme ISO/CD 24595 : Guidelines on alternative water supply service (AWS) provision during a crisis for essential services, key establishments and facilities, and farms (animals). **Le 12/05/2022 est la date butoir fixée par l'Imanor pour recevoir les commentaires.**

 2 NOUVELLES ADHÉSION À LA FENELEC 

2 DANS L'ASSOCIATION DES INSTALLATEURS AIEM/FENELEC

▶ La Société IGE XAO MAROC « groupe Schneider »
représentée par son Directeur de filiale Monsieur HAFID Simohamed.

▶ La Société ROBOBAT
représentée par son Directeur Général M. SMAÏLI Soufiane